

**Réunion du Conseil Municipal
Lundi 19 Mars 2018**

L'an deux mil dix-huit, le lundi dix-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de LA GUERINIERE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-France LÉCULÉE, Maire.

Date de la convocation : le 13 mars 2018.

PRÉSENTS : Mme Marie-France LÉCULÉE, Maire, M. Marc DANO, Mme Anne-Marie MARY, Mme Michèle POUPELARD, M. Laurent SOULARD, Mme Valérie BARANGER, M. Maurice BAUDRY, M. Jacques BOZEC, Mme Ingrid BURGAUD, Mme Marie-Cécile CLISSON, M. Christian CLOUTOUR, Mme Béatrice DUPUY, M. Bruno GALVAN.

ABSENT : M. Christian BONNEAU

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. Bruno GALVAN

Ouverture du Conseil Municipal à 18h30.

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux du 08 Mars 2018 et celui-ci vous seront présentés lors de la prochaine séance.

Attribution des marchés de travaux de construction pour la mise aux normes de l'accessibilité de la salle de sport et création d'un accueil périscolaire – n° 2018-28

Mr Marc Dano rappelle les délibérations précédentes portant sur la construction pour la mise aux normes de l'accessibilité de la salle de Sport et création d'un accueil périscolaire comme celle de Décembre 2015 pour les demandes de subvention

La procédure engagée pour la réalisation de ces travaux a fait l'objet d'une publicité dans le journal Ouest France le 12/01/2018 et la date maximum des remises des offres avait été fixée au 9 Février 2018. Ce marché à procédure adaptée comprend 11 lots.

Deux lots (le lot 3 et 6) ont été déclarés infructueux. Une nouvelle consultation a été relancée.

Les offres reçues en Mairie par papier ou par voie dématérialisée ont été examinées par la réunion d'appel d'offres en date du 15 mars 2018.

Le règlement de consultation, rappelle Mr le 1^{er} adjoint, définissait comme suit les critères de jugement des offres : Valeur Technique 60% et Prix de la prestation 40%.

Mr Marc Dano reprend la présentation du rapport d'analyse des offres, lequel a été remis à tous les conseillers municipaux avec la convocation et explique, en particulier, la note de la Société Gâteau Frères qui, grâce aux valeurs techniques, obtient la meilleure note pour le lot électricité.

Aucune société Noirmoutrine n'a répondu à ce marché. Le Conseil Municipal le regrette vivement.

Sur proposition de la commission, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer les marchés de travaux « MISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITE DE LA SALLE DE SPORT ET CREATION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE » aux entreprises suivantes :

Désignation du Lot	Montant HT	Attribution à l'Entreprise :
LOT 01 – TERRASSEMENT - VRD	45 000,00 €	SARL CROCHET TP La Garnache
LOT 02 – GROS-OEUVRE	178 155,71 €	MAURICE LEROY & FILS Beauvoir-sur-Mer
LOT 03 – CHARPENTE BOIS – BARDAGE BOIS	32 826,90 €	CONCEPT BOIS Soullans
LOT 04 – COUVERTURE BAC ACIER - ÉTANCHÉITÉ	40 967,63 €	SAS OUEST ÉTANCHE La Chaize Le Vicomte
LOT 05 – MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM - MÉTALLERIE	67 000,00 €	SARL ACTIBA Saint Hilaire de Loulay
LOT 06 – MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS	33 299,91 €	CONCEPT BOIS Soullans
LOT 07 – CLOISONS SÈCHES – PLAFONDS	58 727,35 €	SARL GUIGNE Saint Gilles Croix de Vie
LOT 08 – REVÊTEMENTS DE SOLS DURS ET SOUPLES – FAÏENCE	63 271,23 €	SARL SYRAS CARRELAGE Le Perrier
LOT 09 – PEINTURE – REVÊTEMENTS MURAUX – NETTOYAGE DE LIVRAISON	17 411,20 €	SARL LAIDIN Saint Jean de Monts
LOT 10 – ÉLECTRICITÉ	34 215,72 €	GATEAU FRÈRES Saint Gilles Croix de Vie
LOT 11 – PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION	78 072,46 €	GATEAU FRÈRES Saint Gilles Croix de Vie
MONTANT TOTAL	648 948,11 €	

- décide l'inscription des crédits nécessaires au budget;
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Le Conseil est clos à 18h50.